

sur ce protocole, le gouvernement canadien ne sera pas en mesure de prendre une décision touchant l'invitation qui lui a été faite de participer à une CISC réaminée au Laos.

J'aimerais, à ce moment, signaler au Comité que j'ai discuté de l'emprisonnement de M. Lloyd Oppel avec les dirigeants du Pathet Lao au Laos, où M. Oppel a été fait prisonnier, et ensuite à Hanoï. A Vientiane, le général Phoun Sipraseuth m'a d'abord répondu que la libération de M. Oppel était retardée en attendant de voir l'évolution des événements politiques au Laos. Je lui ai répondu sans mâcher mes mots qu'il ne pouvait y avoir de liens entre l'emprisonnement prolongé d'un citoyen canadien non combattant et les événements politiques dans ce pays. Je lui ai dit que l'opinion publique canadienne était très éveillée quant au sort réservé à M. Oppel et qu'elle en voudrait au Pathet Lao de l'avoir gardé prisonnier pour les motifs qu'il invoquait. Il m'a alors promis de faire rapport de ma position à ses supérieurs. J'ai de nouveau demandé des nouvelles de M. Oppel à Hanoï et l'on m'a répondu que les autorités de la RDVN entreraient en contact avec leurs alliés du Pathet Lao afin de voir ce qu'il est possible de faire. J'espère que ces représentations serviront à diminuer le retard inexcusable apporté à la libération de M. Oppel. J'ai également soulevé la question des trois passagers canadiens à bord de l'aéronef de la CISC qui est disparu au cours d'un vol entre Vientiane et Hanoï en 1965. On a pris note de ma question, mais je n'ai pas réussi à obtenir de nouveaux éclaircissements.

Les dirigeants de la RDVN à Hanoï ont répondu à toutes mes questions en se référant aux termes de l'Accord. Ils le considèrent sacro-saint et, à l'instar des Sud-Vietnamiens, le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre ont affirmé qu'ils ont l'intention de s'en tenir strictement aux termes de l'Accord et qu'ils s'attendent à ce que toutes les autres parties intéressées en fassent autant. Sous ce rapport, le premier ministre a affirmé qu'il ne voyait aucune contradiction entre le désir d'unifier le pays qu'éprouve le Vietnam du Nord et son insistance sur le désir de paix de son pays. L'observation stricte de l'Accord mènerait à l'unification pacifique du Nord et du Sud Vietnam, a-t-il ajouté.